

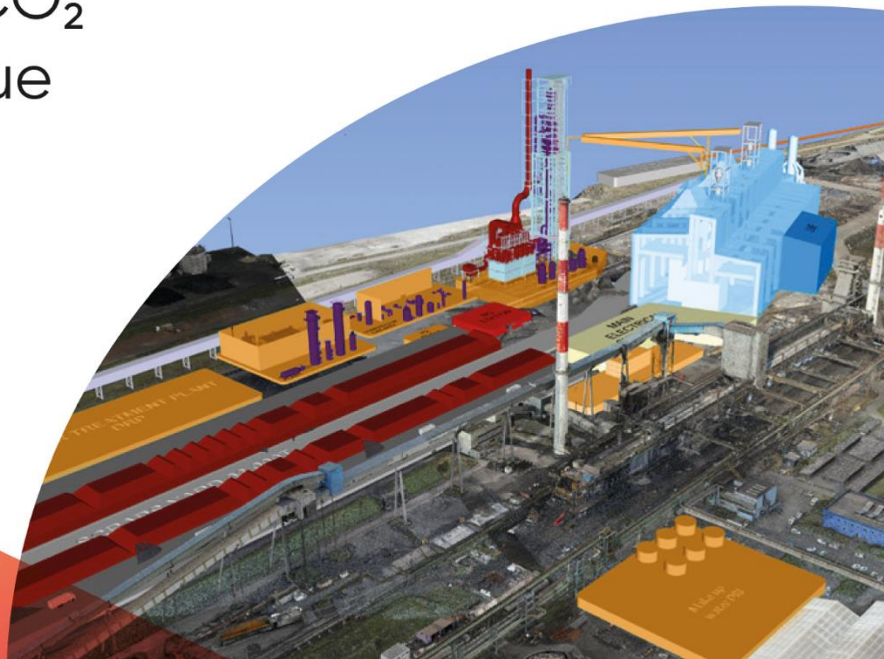
Temps d'échange du 18 octobre 2023

Grands bureaux d'ArcelorMittal – Dunkerque



Projet de production d'acier
à basse émission de CO₂
sur le site de Dunkerque

Concertation continue



Le temps d'échange s'est déroulé le mercredi 18 octobre 2023, de 18h à 19h30, aux grands bureaux d'ArcelorMittal Dunkerque. Il a réuni 16 participants (hors représentants de la maîtrise d'ouvrage).

Le diaporama commenté pendant le temps d'échange est accessible à cette adresse : <https://www.concertation-amf-decarbonation.fr/download/files/concertation-continue/20231018-com-cc-temps-echange.pdf>.

Deux temps d'échange ont été proposés en alternance avec la présentation du projet, son avancement, les études environnementales menées et le dispositif de concertation continue.

Table des matières

1. Introduction de la réunion	3
2. Le programme de décarbonation et l'implantation des nouvelles installations	3
3. Les questions et observations du public	4
4. L'avancement du projet.....	7
5. Les questions et observations du public	8
6. Suite des études environnementales.....	9
7. Le dispositif de concertation continue.....	10
8. Conclusion	11

1. Introduction de la réunion

Thierry Flament, chef d'établissement du site d'ArcelorMittal Dunkerque, introduit le temps d'échange par un mot d'accueil à destination des personnes présentes.

Il rappelle que les trois journées d'exposition et le temps d'échange s'intègrent dans le cadre de la concertation continue du projet de projet d'acier à basse émission de CO₂. Cette concertation continue est placée sous l'égide d'Anne-Marie Royal, garante de la Commission Nationale du Débat Public, elle s'achèvera à l'issue du premier semestre 2024. Le projet devrait se poursuivre ensuite vers l'enquête publique.

La phase de concertation continue permettra d'aller plus dans les détails du projet et de répondre à de nouvelles interrogations.

M. Flament cède la parole à **Daniel Haffner, responsable du financement et des relations gouvernementales – Programme décarbonation**, pour une présentation globale du projet.

2. Le programme de décarbonation

Daniel Haffner rappelle en quoi consiste le principe de décarbonation et les objectifs de l'Europe aux horizons 2030 (-35 % d'émission de CO₂) et 2050 (neutralité carbone), auxquels ArcelorMittal s'associe au niveau européen mais aussi au niveau mondial.

La feuille de route que s'est fixée ArcelorMittal passe par 3 leviers :

- Circularité de l'acier (-1 Mt CO₂/an)
- Production d'acier à basse émission de CO₂ (-4,6 Mt CO₂/an)
- CCUS (capture du carbone pour une réutilisation ou du stockage) dans un dernier temps

M. Haffner rappelle ensuite la manière actuelle de fabriquer de l'acier, puis le nouveau procédé de production d'acier à basse émission de CO₂ (qui s'articule autour d'une usine de réduction directe (DRP) et de l'utilisation de gaz naturel, remplacé à terme par de l'hydrogène).

À l'issue de son intervention, le film présentant le nouveau procédé de fabrication de l'acier est diffusé aux participants (<https://www.concertation-amf-decarbonation.fr/le-projet-en-bref>).

Daniel Haffner conclut son intervention en mentionnant les chiffres-clés du projet.

M. Haffner cède la parole à **Emmanuel Bertrand, chef de projet DRP**, qui vient présenter les nouvelles implantations au sein du site de Dunkerque.

Emmanuel Bertrand présente différentes vues 3D, vers l'est puis vers l'ouest du site afin de montrer le site tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il sera demain : installations existantes maintenues, installations existantes déplacées, nouvelles installations, etc.

3. Les questions et observations du public

Un premier temps d'échange intervient à l'issue de la présentation de M. Bertrand.

La **première intervention** interroge sur combien pourrait représenter le complément de puissance électrique en gigawatts.

Emmanuel Bertrand, répond qu'à terme, la consommation totale dépasserait 1 gigawatt. D'après lui, la consommation actuelle atteindrait 350 à 400 mégawatts.

Le participant ajoute qu'il ne trouve pas cela si important comme chiffre.

Anne-Marie Royal, garante de la Commission nationale du débat public, précise que cela représente quatre fois la consommation du territoire dunkerquois, soit un peu plus d'une tranche, si on compare la production de la Centrale nucléaire de Gravelines.

Le participant s'interroge quant à une comparaison avec Aluminium Dunkerque.

Les répondants n'ont pas la capacité de lui fournir cette précision.

Hors réunion : en termes de comparaison, il peut être indiqué que les besoins supplémentaires de consommation électrique dans le Dunkerquois, du fait de l'industrie (pour la décarbonation et la réindustrialisation), sont évalués à 3 500 mégawatts en 2030 et 4 500 mégawatts en 2040. Cela signifie que la consommation d'électricité du territoire va tripler à quadrupler.

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, s'inquiète sur la consommation électrique de l'usine. Comment est-ce possible de fournir autant d'électricité à ArcelorMittal sans que cela ne porte préjudice aux riverains ?

Damien Blot, chargé d'études concertation RTE, répond que pour garantir la sécurité d'alimentation électrique, RTE adapte et renforce le réseau de transport d'électricité sur la zone de Dunkerque : afin de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes des clients industriels et à l'augmentation des moyens de production, RTE renforce son réseau électrique en optimisant ses installations et en construisant de nouvelles infrastructures de type postes et lignes électriques qui alimentent la zone. RTE prévoit notamment de développer le réseau à 400 000 volts dans le Dunkerquois, afin de répondre à tous les besoins du territoire.

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, précise qu'au-delà du transport de l'électricité, se pose la question de la production suffisante de cette électricité.

Anne-Marie Royal, garante de la Commission nationale du débat public, rappelle que le réseau français est interconnecté, cela signifie que l'origine de l'électricité dont chacun bénéficie (centrale, parc éolien terrestre, etc.) peut venir d'ailleurs et n'est pas rattaché à une production locale.

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, remémore à l'assemblée la situation hivernale passée où un effort avait été demandé à chaque Français, alors que les usines semblaient ne pas avoir modifié leurs habitudes.

Damien Blot, chargé d'études concertation RTE, informe que la situation précédente était conjoncturelle et ne devrait pas se renouveler. Dès cet hiver et dans les prochaines années, la sécurité d'approvisionnement va s'améliorer grâce à une meilleure disponibilité du parc nucléaire, au déploiement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et aux efforts des Français en termes de sobriété. Le réseau électrique étant maillé, des interconnexions avec les pays voisins existent et permettent des échanges d'électricité pour assurer une complémentarité entre les régions et les pays. De plus, il est convenu avec certains industriels d'une interruption de leur alimentation dans des situations tendues afin d'assurer l'équilibre consommation/production.

Daniel Haffner, complète qu'en cas de problème de fourniture d'électricité, il a été demandé à ArcelorMittal de stopper les éléments les plus consommateurs (les EAF sont les plus gros consommateurs dans le cadre du projet).

Un membre de Virage Énergie et professeur à l'Université du Littoral Côte d'Opale interroge sur l'existence de DK6. Que restera-t-il des gaz rejetés ? Comment seront-ils utilisés ?

Daniel Haffner, confirme que le volume de gaz va diminuer, certains seront toujours utilisés sur le site et aucune fermeture de DK6 n'est prévue pour l'instant. Cependant il reste à régler le volume des uns et des autres.

Le participant demande si les émissions de CO₂ vont augmenter à terme, avec l'import de gaz.

Daniel Haffner, répond négativement et complète en précisant que sans gaz industriel, DK6 ne peut pas exister. Seulement deux tranches tournent sur DK6, M. Haffner imagine qu'à terme il ne pourrait y en avoir qu'une seule car cela n'aurait pas de sens de maintenir les deux.

Un membre de Virage Énergie interroge les autres sites d'ArcelorMittal en Europe. S'orientent-ils également vers un changement de procédé de fabrication ?

Daniel Haffner, indique que le schéma DRP + EAF sera le même partout, sans pour autant que chaque site ne soit doté de chacun de ces éléments ; les sites travailleront en complémentarité.

Le participant demande si des modifications en termes d'aménagement du site ont eu lieu depuis la concertation préalable.

Daniel Haffner, cite l'exemple de l'eau de mer. Dès le démarrage du projet, il était souhaité de ne pas utiliser d'eau douce. Il avait été privilégié de pomper l'eau dans la mer, de refroidir le système grâce à l'eau salée et de la rejeter ensuite. Après réflexion, ce sont des tours aéro-réfrigérantes qui ont finalement été retenues pour refroidir le procédé (grâce à une boucle fermée d'eau de mer), cela signifie une consommation quasi nulle d'eau de mer, hormis l'évaporation.

Le volume pour compenser cette « perte » ne sera plus pompé dans la mer, c'est l'eau actuellement rejetée dans le haut fourneau 4 qui sera utilisée.

M. Haffner précise que d'autres éléments ont été pris en compte, notamment les questions liées au bruit. Des études sont en cours pour adapter au mieux le projet.

Le participant s'interroge sur la part que représentera le nouveau procédé de fabrication dans la capacité totale de production.

Daniel Haffner, indique que sur les 6,8 millions de tonnes d'acier produites, 4 millions seront produites selon le nouveau processus, le tiers restant sera produit par le procédé actuel.

Un participant souhaite connaître la température des effluents qui arrivent au niveau du système de refroidissement.

Daniel Haffner, répond qu'au DRP, la température fait 200 °C, vient ensuite le DRI qui, à son entrée dans l'EAF, atteint 600 °C. Au cœur de l'EAF, la température monte à 1 600 °C.

Le participant s'interroge également sur le devenir du système de récupération de chaleur. Est-ce que le nouveau procédé va condamner ArcelorMittal à faire travailler le haut fourneau traditionnel ou au contraire, va lui permettre de chauffer le système de l'avenir ?

Daniel Haffner, indique ne pas connaître l'impact sur le système, ce qui est certain c'est qu'il y aura toujours de l'énergie.

Hors réunion : Il s'agit du réseau de chaleur avec la Communauté Urbaine de Dunkerque qui est actuellement alimenté par la chaleur récupérée au secteur « agglomération ». Le réseau continuera à être alimenté. Toutefois, il y aura une baisse de l'énergie disponible puisque le rythme de production diminuera avec l'arrêt du HF3 et le ralentissement du HF4. Un projet va être prochainement instruit pour récupérer de l'énergie qui pourra servir à compenser cette baisse.

Le participant interroge M. Haffner s'il pense possible de récupérer de la chaleur grâce au nouveau système, ce qui leur permettrait d'être plus flexible pour fermer le haut fourneau à terme.

Daniel Haffner, répond que malgré la mise en place d'un nouveau système, les éléments chaufferont toujours et devront, à un moment donné, être refroidi, ce qui créera de l'eau chaude, utile au système de récupération de chaleur.

Le participant en conclut qu'ArcelorMittal souhaite maintenir le haut fourneau 4, malgré la neutralité carbone annoncée.

Daniel Haffner, rappelle que la neutralité carbone imposée par l'Europe en 2050 leur laisse le temps de s'organiser d'ici à cette date.

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, souhaite savoir si les minerais usagés seront stockés sous hangar. La question avait déjà été posée lors de réunions précédentes, car le bruit importune quotidiennement les habitants et il risque d'augmenter encore si la production augmente elle-aussi. Sa 2^e question concerne l'usage de l'eau de mer et notamment le sel restant après évaporation qui risque de nuire aux nouvelles installations.

Daniel Haffner, rappelle que la capacité de production ne sera pas augmentée. Concernant la couverture ou non des parcs, des études sont en cours et permettront d'orienter la solution qui sera retenue au final. Les impacts sont étudiés autant pour les riverains à l'extérieur du site, que pour les riverains à l'intérieur (les salariés).

Emmanuel Bertrand, chef de projet DRP, complète la réponse en précisant que le nouveau parc à ferraille sera beaucoup plus éloigné des habitations que les deux parcs existants. L'impact sera moindre.

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, précise que le vent diffuse le bruit malgré tout.

Daniel Haffner, informe que l'installation qui sera implantée sur le site de Dunkerque existe ailleurs dans le monde. Les contraintes liées au sel d'eau de mer sont donc connues des fabricants.

4. L'avancement du projet

Daniel Haffner, reprend la présentation du projet en évoquant l'avancement. La première phase du projet est terminée et l'Union européenne a donné son accord quant à une aide financière de la France.

La deuxième phase (de 12 à 14 mois) vient de démarrer. L'équipe travaille donc sur un avant-projet plus détaillé désormais, des études sont lancées, plusieurs achats sont en cours et certains travaux préparatoires sont sur le point de commencer.

En parallèle, la concertation continue se poursuit.

Le planning du projet est présenté par M. Haffner.

Pour conclure M. Haffner introduit les différentes études en cours (bruit, environnement...), puis cède la parole à **Dominique Cayzeele, responsable environnement – projet Décarbonation**, qui vient développer les détails de ces études, qui seront reprises dans le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

M. Cayzele explique la démarche générale, notamment le référencement des activités actuelles afin que les données initiales soient les plus justes possibles pour préparer au mieux les impacts de l'usine de demain, en suivant de bonnes pratiques de type ERC : éviter d'impacter, réduire notre impact ou compenser si les deux précédentes actions ne sont pas suffisantes.

M. Cayzele cite en exemple l'étude menée sur la biodiversité.

Une identification des zones de biodiversité et des zones qui pourraient à terme recevoir des espèces déplacées a été menée pendant les quatre saisons de l'automne 2022 à l'été 2023 où des espèces de faune et de flore ont été recensées.

M. Cayzele évoque la zone Predembourg, destinée à accueillir le futur poste électrique, et commente le travail de recensement qui a été réalisé et la démarche ERC qui a été appliquée.

M. Cayzele cite en deuxième exemple l'étude menée sur le bruit : recensement des sources identifiées, mise à jour de ces sources dans le cadre du projet en fonction des informations transmises par les fournisseurs, des exigences d'ArcelorMittal, expérimentation d'un modèle pour évaluer les conformités et les non-conformités, traitement du modèle pour, à terme, respecter les limites réglementaires autour du site.

5. Les questions et observations du public

Un deuxième temps d'échange intervient à l'issue de la présentation de M. Cayzele.

Le premier participant s'étonne que l'envol des poussières et des particules fines n'ait pas été présenté par M. Cayzele. Il demande si on peut imaginer qu'avec le nouveau process cet envol soit moindre pour les populations environnantes.

Dominique Cayzele, justifie son choix d'avoir présenté en priorité les études biodiversité et bruit par le fait qu'elles soient plus avancées. L'étude sur les émissions atmosphériques est en cours ; les émissions actuelles du site sont connues, elles sont en cours de modélisation puis les émissions futures seront rajoutées dans le cadre d'un modèle. M. Cayzele précise que toutes les nouvelles installations seront équipées d'éléments de protection, afin d'empêcher les émissions diffuses. L'étude étant en cours, plus de précisions pourront être données ultérieurement.

Daniel Haffner, revient sur le fait que deux tiers de la production future seront fabriqués par le nouveau procédé et seulement un tiers par le procédé actuel. Cela signifie que le volume de charbon sera divisé par trois. D'autre part, la matière première sera modifiée pour le nouveau procédé : d'un minerai fin que l'on va agglomérer, on passe à des pellets déjà agglomérés. Le volume de minerai sera identique mais sa qualité sera différente et émettra moins de poussière.

M. Cayzele complète que dans les modèles seront prises en compte les émissions canalisées (des cheminées par exemple) et diffuses (des tas).

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, rappelle que les bruits sont très gênants au quotidien. Elle a bien compris les études menées au niveau des bruits individuels, mais s'interroge si les bruits collectifs seront étudiés. Elle évoque une étude passée sur ces bruits pris dans leur ensemble, à laquelle aucune suite n'aurait été donnée. Elle rappelle également la législation qui évoque la mesure des bruits par temps calme, en limite de propriété. Or Mme Hoquet admet que par temps calme, les bruits sont très faibles, voire inexistantes, cependant le secteur géographique fait qu'il y a plus souvent du vent. D'autre part, elle souhaiterait savoir si en fonction des études déjà menées, les riverains peuvent espérer des baisses caractéristiques.

Dominique Cayzeele, répond en évoquant le modèle acoustique qui réunit toutes les sources des bruits et qui permet d'agir individuellement sur chacune de ces sources. Ce modèle est capable de donner le niveau de bruit en limite de propriété et chez les riverains, grâce à des points de zone d'émergence réglementée, qui sont situés à l'extérieur de la propriété d'ArcelorMittal. Ce modèle permet aussi d'anticiper les futurs emplacements et de définir de nouveaux points de surveillance à mettre en place ?

Concernant l'impact des installations du projet, M. Cayzeele affirme que les sources n'ont pas encore été intégrées. Elles pourraient être plus bruyantes, en effet, mais l'objectif est de traiter afin que ce ne soit pas le cas.

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, se désole d'entendre qu'avec les nouvelles installations, il n'y aura pas plus de bruit qu'aujourd'hui, alors qu'on aurait pu espérer que le bruit global diminue. Mme Hoquet évoque également la future grande tour du DRP, elle craint que le vent ne siffle à travers. Elle souhaite par-dessus tout que ses remarques soient prises en compte avant la finalisation du projet, avant qu'il ne soit trop tard.

Dominique Cayzeele, s'engage à tenir le public informé de la suite de l'étude, notamment avec l'intégration des sources du projet.

Isabelle Vandaele, responsable communication et concertation du programme Décarbonation, rappelle qu'une communication est prévue ultérieurement sur ce projet en particulier.

6. Suite des études environnementales

Dominique Cayzeele, reprend sa présentation et évoque les autres études environnementales en cours et à venir :

- Qualité de l'air et retombées atmosphériques : état initial, intégration des émissions atmosphériques des futures installations, engagement d'utiliser les meilleures techniques disponibles, modélisation de leur impact autour du site et évaluation
- Milieu marin : modélisation de l'impact de l'utilisation de l'eau de mer sur la darse sans création de nouveaux points de pompage ou de rejet

Pour conclure sa présentation, M. Cayzeele rappelle qu'au 4^e trimestre 2023 des rapports seront rendus sur les études de caractérisation de l'état initial. Les études d'impact des installations du projet se poursuivent, jusqu'à la date de dépôt du dossier au 1^{er} trimestre 2024.

7. Le dispositif de concertation continue

Anne-Marie Royal, garante de la Commission nationale du débat public, prend la parole et rappelle les différents moyens pour s'exprimer sur cette concertation (anne-marie.royal@garant-cndp.fr et www.concertation-amf-decarbonation.fr).

Elle explique l'objectif de la concertation continue ; les réponses connues à des questions ayant été posées lors de la concertation préalable sont d'ores et déjà communiquées. Cependant, comme tous les documents n'ont pas encore été finalisés par les maîtres d'ouvrage, le public est invité à continuer de s'exprimer sur le projet et à demander à obtenir des informations. Un rapport sur les nouveaux échanges sera à nouveau rendu par Mme Royal à l'issue de la concertation continue et ces éléments seront également repris dans le dossier d'enquête publique. Ce dialogue pourra continuer d'être alimenté jusqu'à la fin du premier semestre, même si les échanges seront moins nombreux. Pour conclure, Mme Royal invite les habitants à être moteurs de cette concertation continue.

Isabelle Vandaele, présente le dispositif de concertation continue.

Elle rappelle les rendez-vous de concertation ayant déjà eu lieu, notamment une visite de site en juillet et la participation à la Fabuleuse Factory en septembre afin d'aller à la rencontre des plus jeunes. Ces 4 jours d'échange ont été très riches ; un jeu, également présent sur l'exposition en cours et téléchargeable sur le site de la concertation, leur a été proposé pour comprendre le procédé de fabrication actuel de l'acier et le procédé futur.

Mme Vandaele revient sur l'exposition qui a démarré le matin-même et qui dure jusqu'au vendredi 20 octobre. Elle précise que certaines pièces de l'exposition resteront sur place encore quelques temps. En novembre, une visite du site sera organisée le mercredi 15 novembre et l'équipe Décarbonation sera présente sur le Forum des Fabuleux Métiers le jeudi 30 novembre au Kursaal. L'objectif de ce rendez-vous est d'aller à la rencontre des jeunes et de leur présenter le programme décarbonation, afin que chacun puisse se projeter dans ce qui est proposé pour les années à venir. Au mois de décembre, une conférence est en cours d'élaboration sur le territoire à destination d'un public étudiant. Les date et lieu seront communiqués prochainement.

D'autre part, d'ici la fin de l'année, deux informations devraient encore être transmises au grand public via le site Internet. La première information porte sur l'aspect emploi et la seconde sur les enjeux du bruit.

Mme Royal intervient en précisant que la thématique emploi a déjà recueilli de nombreuses questions sur le maintien des emplois et les typologies à venir sur le projet, mais aussi sur la filière et les évolutions des emplois.

Mme Vandaele indique que le programme du premier semestre 2024 devrait être connu prochainement, d'autres temps d'échanges seront organisés.

Elle rappelle le site Internet de la concertation, sur lequel sont répertoriés tous les rendez-vous, des informations sur le projet, les comptes-rendus des échanges et d'autres éléments.

Elle invite les personnes souhaitant recevoir des informations sur le projet à s'inscrire sur une feuille d'émargement mise à disposition.

Mme Hoquet, représentante du CLCV et des habitants, mentionne l'importance que l'information ne soit pas uniquement reprise sur Internet et dans les médias, mais qu'elle soit régulièrement envoyée aux personnes en ayant fait la demande. Elle ajoute que sur les plans présentés dans l'exposition, il y a une confusion à cause de zones représentées en bleu mais qui n'ont rien à voir avec la mer. Sans explication par une personne de l'équipe, il est difficile de comprendre qu'il ne s'agit pas d'eau. Elle demande s'il est possible de changer cette couleur à l'avenir.

Isabelle Vandaele, responsable communication et concertation du programme Décarbonation, lui répond que sa demande sera transmise au concepteur des vues 3D. Par ailleurs, elle indique que durant les 3 jours d'exposition, un membre de l'équipe Décarbonation sera toujours présent pour commenter ces plans.

Un participant demande si une partie du laitier sera toujours destinée à Ecocem.

Daniel Haffner, répond qu'il y aura toujours une production de laitier, mais que ses caractéristiques varieront légèrement. Ce laitier devra donc être étudié afin de savoir s'il peut être traité de la même façon.

8. Conclusion

Isabelle Vandaele, conclut la réunion en remerciant les participants pour leur présence, elle les invite à laisser leurs coordonnées s'ils sont intéressés pour recevoir des informations sur le projet et rappelle que l'exposition est visible jusqu'à vendredi si d'autres personnes souhaitent la visiter.

Anne-Marie Royal, remercie également les participants pour leurs questions et le temps consacré et leur rappelle qu'ils peuvent continuer de déposer des questions et des contributions.

Le temps d'échange se termine à 19h30.